

<u>AVIS</u>

OBJET:

Règlement complémentaire sur la circulation routière concernant la création d'un passage piéton rue Joséphine Rauscent

Il est porté à la connaissance de chacun que le Conseil communal, lors de sa séance du 28 mai 2024, a approuvé le règlement complémentaire de circulation routière concernant la création d'un passage piéton rue Joséphine Rauscent.

Ledit règlement est publié sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, le 3 juin 2024

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

Anne MASSON